



La lettre du maire

Supplément du Journal Municipal

Février 2009

La vie communale...

La période des vœux est passée. Il faut désormais nous attacher à les réaliser., tout en continuant à vous informer du travail de vos élus et de l'avancement des projets. C'est le but de cette Lettre, du Journal municipal, du Site internet et des groupes de travail ouverts qui requièrent votre participation.

Les comités de quartier sont des rouages essentiels dans cette démocratie que nous voulons participative. Leurs responsables et les élus «correspondants» se sont réunis le 21 janvier dernier. L'occasion de faire le point sur leurs attentes, l'occasion aussi, sur proposition de Catherine Kuratlé-Seguin, adjointe aux Affaires sociales, de mettre en place des outils propres à renforcer la solidarité.

Les consultations lancées par la commune pour les opérations d'aménagement ont rencontré un franc succès : 15 candidats pour l'étude d'aménagement du Centre-ville, 47 cabinets d'architectes pour la rénovation des installations sportives. C'est la preuve que nos estimations n'étaient pas aussi fantaisistes que certains voulaient le faire croire. Pour l'étude du PLU (Plan local d'Urbanisme) trois cabinets spécialisés ont postulé. Les candidatures pour le complexe sportif et le PLU sont en cours d'examen. Pour l'étude du centre urbain, trois cabinets d'urbanisme ont été retenus : ils nous remettront leurs propositions d'ici l'été et nous les pré-

senterons bien sûr au cours de réunions publiques de concertation.

En janvier, la commune a réalisé des travaux de réfection de chaussées sur des chemins communaux et quelques chemins privés ouverts à la circulation publique. Des travaux plus ou moins importants selon les chemins et les dégradations observées, allant de la reprise partielle à la reconstitution de la couche de roulement.

Côté intercommunal, Terres de Siagne prend sa vitesse de croisière. Le Conseil communautaire a opté, en décembre, pour le régime fiscal de la TPU (Taxe Professionnelle Unique). Ce dispositif assurera une augmentation substantielle de la dotation de l'Etat, au moins en 2010. Le 12 janvier, le Conseil d'Administration de la Régie des Eaux Canal Belletrud s'est réuni pour la première fois et a porté à sa présidence Pierre Bornet, maire de Cabris et reconduit Roger Cappelli à la direction de la Régie. Enfin, le Conseil communautaire a approuvé à l'unanimité le projet de modification des statuts pour conférer aux terres de Siagne une durée de vie illimitée, au lieu des cinq ans prévus à l'origine, et ce afin de pouvoir bénéficier du financement des banques. Cette décision devra être approuvée par les Conseils municipaux des communes membres, puis par le Préfet.

Françoise Brousteau
Maire de Peymeinade

Peymeinade se mobilise pour Haïti

Les artistes de la commune et alentours, ainsi que les associations, ont répondu à l'appel de la municipalité et participé, nombreux, au gala de soutien pour Haïti qui s'est tenu à la salle de l'OMJAC, le samedi 6 février dernier. Un geste de solidarité auquel se sont associés les Peymeinadois qui se sont pressés aux différents concerts et spectacles durant tout l'après-midi et jusque tard dans la soirée. Un grand merci à tous pour leur présence et leurs dons, qui seront reversés à la Fondation de France.

L'assemblée générale de «Défendons Piccourenc» dénonce les dérives de Veolia sur le site

Le volume des déchets verts traités par Veolia sur le site de Piccourenc est passé de 3 000 tonnes en 2004 à 26 000 tonnes fin 2008. Aujourd'hui, bruit, poussières et trafic poids lourds sont le lot quotidien des habitants du quartier. Une situation intolérable pour l'association qui, soutenue par la municipalité, a saisi le Préfet. A défaut de solutions satisfaisantes, des recours juridiques et des manifestations sont envisagés.

Aménagement du temps de travail des services de la mairie

Un aménagement destiné à permettre un meilleur accueil du public, et dont on trouvera le détail au verso, est en vigueur.

Horaires des services publics

	Matin		Après-midi	
Accueil. Etat civil. Elections				
Janine COURT 04 93 66 10 05	8h30	12h00	13h30	17h00
Lundi, mercredi, vendredi	_____		_____	
Mardi, jeudi	_____		_____ 18h15	
C.C.A.S (Centre Communal d'Action Social)				
Regeanne ROCHE 04 93 66 62 42	8h30	12h00	13h30	17h00
Christophe THUILLIER	8h30	12h00	13h30	17h00
Lundi, mercredi, vendredi	_____		_____	
Mardi, jeudi	_____		_____ 18h15	
Police municipale				
Pascale MEUNIER 04 93 66 07 17	8h00	12h00	13h30	17h00
Du lundi au vendredi	_____		_____	
Service scolaire				
Valérie BOCLET 04 93 66 62 39	8h00	12h00	13h30	17h00
Du lundi au vendredi	_____		_____	
Services Techniques				
Laurence RIOT 04 93 66 62 40	8h00	12h00	13h30	17h00
Du lundi au vendredi	_____		_____	
Urbanisme				
Jacqueline SERRAO 04 93 66 62 33	8h30	12h00	13h30	17h00
Du lundi au vendredi	_____		_____	
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE				
Catherine TETI 04 93 66 04 19	8h30	12h00	13h30	17h15
Mardi et samedi	_____		_____	
Mercredi	8h30	12h00	13h30	18h45
Jeudi	9h00	12h00	14h00	16h00
Vendredi	9h00	12h00	13h30	17h15
OFFICE DE TOURISME				
Catherine AIMASSO 04 93 66 19 19	8h30	12h30	14h00	17h00
Evelyne DELVAL	8h30	12h30	14h00	17h00
Du lundi au vendredi	_____		_____	
<i>Du 1er juin au 31 août, l'Office de Tourisme sera ouvert le samedi.</i>				

L'Assemblée Générale de la PAC

La PAC, association Promotion Artisans Commerçants, a tenu son assemblée générale à la mairie le 25 janvier dernier, sous la présidence d'Aleth Bourdin. Après deux années d'une gestion dynamique et la mise en place d'anima-

tions réussies comme la «Fête du Printemps» ou encore «Des roues et des moteurs», le bureau a présenté sa démission, souhaitant qu'une nouvelle équipe apporte du temps et des idées à la promotion du commerce peymeinadois.

INFOS



L'Office de Tourisme commence l'année avec un nouveau logo et vous demande de noter les informations suivantes :

Dans le cadre de la mise à jour du prochain Guide d'accueil de Peymeinade, les commerçants et les artisans sont invités à informer l'Office de toutes modifications les concernant.

En ce début d'année, tous les propriétaires de chambres d'hôtes, d'appartements ou villas à louer doivent se faire connaître avant la mi-février afin de paraître dans le livret qui leur sera consacré pour l'année 2010.

La ligne téléphonique fixe de la station des taxis a été supprimée, les appels sont maintenant reçus par l'Office de Tourisme au 04 93 66 19 19.



Installation, fin janvier, à Peymeinade, de la station GNV, pour l'alimentation des véhicules communautaires roulant au gaz naturel.